



Commune
de
MAZAMET

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 22/12/2023

ID : 081-218101632-20231212-2023_DEL117-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 DECEMBRE 2023

2023 / 05 / 28

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 23
REPRESENTES	: 10
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : *Mardi 5 Décembre 2023*

Date d'Affichage : *Mardi 5 Décembre 2023*

Secrétaire de Séance : *Séverine ARMERO*

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, PUECH Benoît, LAFONT Stéphanie, CÈNES Alexandre, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, CARAGUEL Fabienne.

Etaient absents représentés :

ROQUES Christine par ROUQUETTE Françoise
CHABBERT Cécile par LOUP Karine
ESTRABAUD Josiane par ARMERO Séverine
ASSÉMAT Clothilde par FABRE Olivier
MARTY-MARINONE Evelyne par MAUREL Agnès
CASTAGNÉ Chantal par ALBERT Corine
IOUALALEN Valentin par AMALRIC André
ESTRABAUD Guy par PUECH Benoît
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe
CÈNES Frédéric par BANCAL Philippe

OBJET : Délégation de pouvoir - Adoption des décisions prises

Le Conseil Municipal,

Dans le cadre de la délégation de pouvoir consentie par délibération du 7 Octobre 2020 ont été signés les arrêtés et décisions suivantes :

- Délégation à l'Etablissement Public Foncier du Tarn de l'exercice du droit de préemption de l'immeuble sis n°1 - 5 rue Paul BRENAC au prix demandé de 34 000 € ;
- Marché avec la Sté Matériel et outillage mécanique d'un montant de 29 293,76 € HT (lot n°1) et 23 296,76 € HT (lot n°2) dans le cadre de l'acquisition de véhicules programme 2023 ;
- Emprunt de 400 000 € (15 ans - taux fixe de 4,30%) auprès du Crédit Mutuel Midi-Atlantique destiné à financer les investissements prévus au Budget Principal 2023 ;
- Demande d'aide financière auprès de l'Etat (DETR 2023) à hauteur de 50% du montant total de 19 800 € H.T. pour l'acquisition de PC Portables pour les écoles publiques ;
- Indemnité d'assurance de 699 € proposée par le Crédit Mutuel en règlement du sinistre suite à un choc de véhicule contre une trottinette électrique le 7 août 2023 ;
- Virements de crédits sur le Budget Principal 2023 ;
- Marchés pour l'attribution des lots pour les contrats d'assurance sur la période 2024-2028 :
 - o Lot n°1 / risques automobiles : CAP et Associés
 - o Lot n°2 / risques dommages aux biens : SMACL
 - o Lot n°3 / Risques de responsabilités : SMACL
 - o Lot n°4 / Protection juridique de la Ville et protection fonctionnelle des agents et des élus : Yvelin
 - o Lot n°5 / risques statutaires : Relyens
- Fixation des tarifs du Musée « Maison des Mémoires », à compter du 1^{er} Janvier 2024 ;
- Liste des décisions relatives à l'exercice des préemptions urbaines.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

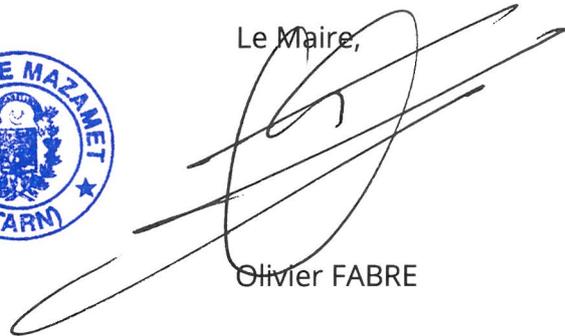
La Secrétaire de séance,



Séverine ARMERO



Le Maire,



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication